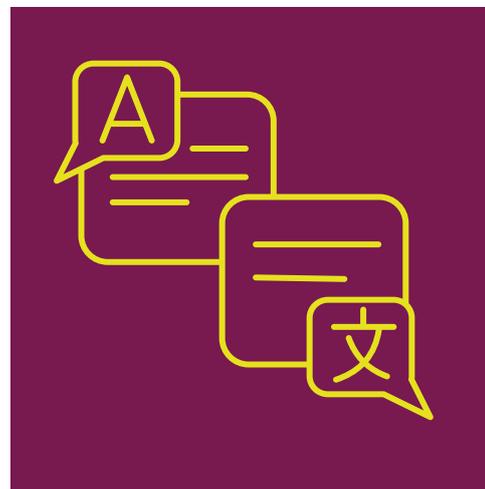




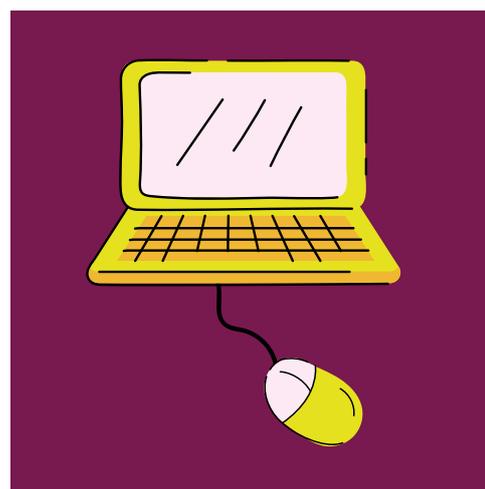
KIT POUR

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL GLOBAL



Fédération
des acteurs de
la solidarité

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



EDITO

Dans le cadre de l'animation de notre réseau régional adhérents, et à travers les différentes remontées des directeur.ices des SIAE, nous avons noté que les accompagnateur.ices socio-professionnel.les, chargé.es d'accompagner les salarié.es en parcours sur tous les freins à l'emploi, doivent connaître un réseau d'acteur.ices diversifié et l'écosystème local de l'accompagnement, pour pouvoir agir en complémentarité (santé, logement, mobilité, etc).

Cette nécessaire polyvalence fait émerger le besoin de mieux sérier l'accompagnement des salarié.es en parcours, en construisant un accompagnement rythmé et pluriel, en coordination avec d'autres acteur.ices en interne de la SIAE (encadrant.es techniques notamment) et externe (bailleurs sociaux, travailleurs sociaux de secteur, acteurs de la santé, etc) et dans une logique de développement social local et de promotion de la citoyenneté des personnes.

Faisant ce constat, les membres de la Fédération des acteurs de la solidarité BFC ont organisé 4 rencontres lors desquelles les différentes problématiques de l'accompagnement ont été abordées. En écho à ces freins, plusieurs SIAE ont mis en lumière quelques solutions d'ores et déjà expérimentées au sein des structures et duplicables par ailleurs.

Les échanges concernant l'accompagnement social nous ont permis de construire ce kit et de formuler une information sur des dispositifs utiles dans l'accompagnement des salarié.es en parcours.

Pour conclure, la Fédération des acteurs de la solidarité remercie chaleureusement l'ensemble des personnes ayant participé à l'élaboration de ce livret.



merci

SOMMAIRE

- ▶ Accompagner vers le logement
- ▶ Accompagner le public allophone
- ▶ Mobilisation des salarié.es
- ▶ Faciliter l'accès aux soins
- ▶ Faciliter l'accès à la mobilité
- ▶ Faciliter l'accès au numérique

LOGEMENT

Problématiques courantes

La question du logement est une problématique courante rencontrée par les structures dans l'application de leur rôle d'accompagnement social global des salarié.es en insertion. Cette thématique se décline sous différents aspects.

Certain.es salarié.es sont dans des situations très spécifiques qui compliquent l'adaptation au rythme de travail et rendent l'accompagnement plus complexe.

- Personnes vivant en hébergement d'urgence de nuit.
- Personnes hébergées chez un tiers.

Dans certains cas les équipes permanentes des structures ne sont pas au courant de ces situations.

D'autres variables peuvent également amoindrir les possibilités de relogement.

- La conjoncture du parc locatif qui recense moins de logements libres que de demandes.
- Typologie des logements et tarifs locatifs inadaptés aux problématiques actuelles (familles nombreuses; familles monoparentales, etc.)
- Certain.es salarié.es ne peuvent fournir tous les justificatifs nécessaires à la constitution d'un dossier administratif (Titre de séjour; carte d'identité; avis d'imposition, etc.)

Quelques solutions

- SIAO 115 (en premier recours) : Plateforme unique départementale de coordination et de régulation du secteur de l'accueil, de l'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement des personnes sans domicile.
- Faire appel aux FJT (Foyer jeunes travailleurs). Sous certaines conditions : Être âgé.es de 16 à 30 ans et être dans une des situations suivantes : en activité professionnelle, demandeur.euses. d'emploi, en formation. Les personnes en activité professionnelle ou en voie d'insertion professionnelle de moins de 25 ans sont prioritaires.
- Accompagner vers des dispositifs d'aide financière tels que Loca PASS, les aides au déménagement ou mobili PASS (CAF; Pôle emploi ; Action logement).
- Accompagner vers des solutions de droit commun (Petites annonces, Le bon coin, Agence immobilière à vocation sociale).
- Créer du maillage territorial entre SIAE, intervenants sociaux et bailleurs
- Libérer les personnes pour qu'elles cherchent un logement.

Spécial BPI

Dispositif AGR
(Accompagnement global des
réfugié.es) : Accompagnement à
la sortie de l'hébergement vers le
logement autonome
(accompagnement de 6 mois
renouvelable 2 fois)

APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

Problématiques courantes

Les difficultés de maîtrise du français présentent un frein supplémentaire à la montée en compétences en SIAE et à l'insertion vers l'emploi durable.

L'arrêté du 1er septembre 2021 fixant la liste des critères d'éligibilité des personnes à un parcours d'insertion par l'activité économique et des prescripteur.ices mentionnés à l'article L. 5132-3 du code du travail a défini la non maîtrise de la langue française comme critère d'éligibilité de niveau 2.

De plus l'entrée des acteur.ices du secteur de l'asile dans la liste des prescripteur.ices habilité.es va nécessairement provoquer un rapprochement du secteur de l'insertion et l'entrée dans l'IAE des publics allophones.

Les structures peuvent orienter ces personnes vers des formations en langue ou encore mettre en place des cours de français langue étrangère (FLE) durant le temps d'accompagnement, au sein de la SIAE. Aussi, afin de faciliter la montée en compétences professionnelles il est possible d'utiliser des photos et des pictogrammes ou encore de mettre en place des notices traduites pour faciliter la prise en main de chaque poste.

Quelques solutions

(58) Nièvre :

Programme ancrage : Programme proposé par la Fédération des œuvres laïques de la Nièvre. Ancrage est une plateforme d'accueil et d'accompagnement destinée aux personnes réfugiées ayant pour objectif de s'installer durablement en France. Elles propose des cours intensifs de français et un accompagnement professionnel et administratif.

(71) Saône et Loire :

NP4R (NewPageForRefugees) : Développement d'un programme de formations et d'accompagnement global vers l'emploi de 120 bénéficiaires de la protection internationale dont 50% au moins de 18-25 ans.

Saône et Loire : Groupe de travail du bassin chalonnais qui fait remonter les besoins en FLE des différentes SIAE en sollicitant l'IFPA (Institut de Formation et de Promotion des Adultes)

(25) Doubs :

Projet AVEC (Accompagnement—Valorisation—Emploi—Compétences) de INEO: Propose un parcours d'accompagnement global au sein de l'Emsemblel DÉFI pour renforcer les actions en direction des personnes bénéficiaires de la protection internationale avec une phase de diagnostic, une phase de formalisation du projet professionnel et une phase de montée en compétences.

MOBILISATION DES SALARIÉ.E.S

Problématiques courantes

Les structures consultées soulignent un certain désengagement de la part des publics en insertion rendant plus complexe la construction d'un projet professionnel.

La question du désengagement ou de la faible mobilisation des salarié.es en parcours pèsent dans la balance de l'accompagnement et d'une possible sortie dynamique. Afin de garantir la mobilisation des salarié.es dans leur parcours d'insertion, il est possible de leur faire signer un contrat d'engagement et/ou de proposer une formation en savoir-être professionnel.

L'insertion est un tremplin mais cette notion comporte des nuances pour chaque personne. Lors de l'embauche il peut être utile de rappeler ce qu'est l'IAE. Il est également nécessaire d'appliquer plus de pédagogie chez les salarié.es permanents et/ou faire des sessions de « team building » (renforcement de la cohésion par un resserrement des liens sociaux). Notons également que renforcer le sentiment d'appartenance à une équipe permet de réduire le désengagement et les absences.

Il est essentiel de faire connaître et comprendre le droit du travail, le règlement intérieur, les règles de travail imposées entre un.e salarié.e, une équipe et un.e employeur.se, c'est aussi le rôle de la SIAE pour que les salarié.es sortant.es intègrent le monde du travail plus facilement.

Quelques solutions

- Possibilité de signer un contrat d'engagement
- Faire une formation de savoir-être professionnel (dans le cadre du PIC IAE)
- Faire des sessions de « Team Building »
- Faire des entretiens de cadrage
- Mieux appréhender le règlement intérieur
- Temps d'échanges avec la Fédération des Acteurs de la solidarité et la chargée de mission participation.
- Appliquer plus de pédagogie dans l'accompagnement



ACCÈS AUX SOINS

Problématiques courantes

La question de l'accompagnement vers la santé et le soin est très régulièrement remise aux cœur des débats autour de l'accompagnement social global. Les structures remontent de nombreux blocages et un manque de solutions sur certains territoires. Les disparités territoriales en termes d'offre de soins s'ajoutent à un manque d'outillage des structures pour accompagner au mieux les publics en insertion. Les structures se trouvent régulièrement dépassées par les situations qu'elles rencontrent.

Parmi les cas recensés notons :

- La violence verbale et physique
- Personnes fragilisées par des troubles psychiatriques
- Le manque de spécialistes sur certains territoires
- Certain.es salarié.es n'ont pas de médecin traitant

Quelques solutions

Concernant l'accompagnement en santé mentale il est possible de se former en diagnostic d'accompagnement en santé mentale. L'ADNA (association pour le Développement de la Psychologie Appliquée) a développé la plateforme TSURO et anime des réunions en visioconférence afin d'échanger sur des situations concrètes et anonymisées et d'avoir un avis sur ce qui se joue au niveau environnemental, cognitif et psychique.

Certaines structures mettent en place des projets d'accompagnement avec un.e psychologue qui intervient dans la structure. Certaines formations peuvent être dispensées en matière de gestion de conflits, de premiers secours en santé mentale, de gestion des violences, etc. Ces différents dispositifs peuvent permettre la mise en place d'un protocole de gestion des situations.

Quelques pistes

Il est également possible de renforcer la prévention en santé pour que les salarié.es se dirigent vers le soin, par le biais d'une prévention renforcée au sein même de la structure.

- Ateliers santé avec l'IREPS sur la santé
- Solliciter la médecine du travail
- Ateliers parcours santé : bilan santé de la CPAM
- Fiches actions avec protocole
- Sensibilisation et prévention
- Pair aideance
- Adaptation de poste
- Solliciter les agents de santé (personnel médical qui vient à domicile)
- Art thérapie
- Pass Psy (Permanence d'accès aux soins de santé)



LA MOBILITÉ

Problématiques courantes

La problématique de l'accès à la mobilité se positionne comme un rempart solide à un accompagnement global efficace et à l'accès à un emploi durable. Les publics en insertion peuvent alors être dans différentes situations:

- Être détenteur.ice d'un permis de conduire étranger non valide en France
- Ne pas être détenteur.ice du permis de conduire.
- Ne pas disposer d'un moyen de locomotion.
- Ne pas avoir les ressources nécessaires à l'acquisition d'un moyen de locomotion.
- Avoir des freins psychologique à la mobilité (peur de prendre la voiture ou les transports en commun, peur d'aller trop loin, etc.)

Outre ces problématiques individuelles il est établi que l'offre de service de certains territoires est insuffisante en termes de mobilité. Les zones d'emploi sont quelques fois en dehors des centres villes et sont très mal desservies par le réseau de transport en commun.

Quelques solutions

Pour pallier cette problématique, il est possible de mettre en place des actions en structure ou bien de solliciter certains dispositifs territoriaux.

- Mettre en place un covoiturage entre les personnes mais dans ce cas la présence d'une personne dépend d'une autre.
- Créer des partenariats avec des garages solidaires .
- Adapter les horaires de travail pour faciliter l'accès à la structure.
- Pour les moins de 30 ans, moyennant bénévolat, il est possible de profiter de la carte avantage jeune et d'accéder à une aide au permis de 300 euros.
- Accompagner les personnes vers une location de voiture à tarif solidaire.
- Les conseils départementaux, comme celui de la Nièvre par exemple, peuvent financer également les permis de conduire.
- Accompagner dans un premier temps vers le BSR ou l'ASR
- Lever les freins psychologique à la mobilité (aide des Plateformes Mobilités)

Les dispositifs

- Plateformes Mobilité
- GREN (Auto-école solidaire à Châtillon-sur-Seine, Montbard, Semur en Auxois)
- Mobin'France avec Intégracode et Intégramob
- Point Mobilité à Chalon-sur-Saône
- Netlift (Plateforme d'aide à la mobilité en ligne)
- Conversion de permis de conduire
- Carte Avantage Jeunes

A Belfort !

Avec le Service citoyen, la Ville de Belfort finance le permis de conduire à hauteur de 750 euros contre 80 heures de volontariat pour les jeunes de 18 à 30 ans

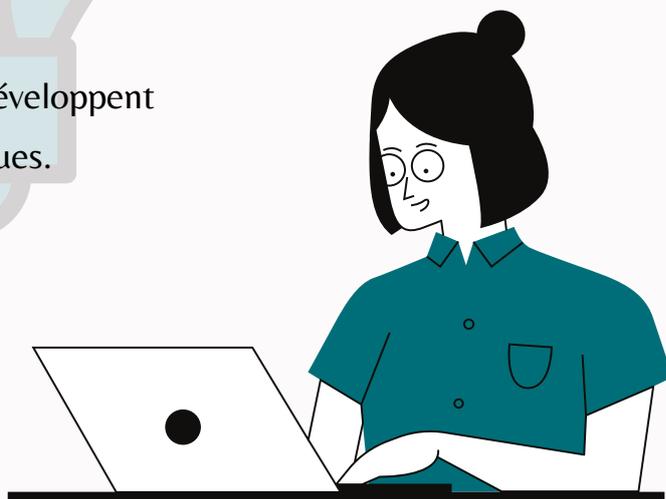
Problématiques courantes

La dématérialisation croissante des démarches d'accès au droit fait de l'accès au numérique une des clés de l'accompagnement. Malheureusement les publics en insertions peuvent être dans des situations bloquantes à ce sujet.

Les salarié.es peuvent ne pas disposer des outils nécessaires ou bien ne pas savoir utiliser l'outil numérique. Certaines personnes peuvent également être bloquées par la peur de faire une mauvaise manipulation et de perdre leurs droits. L'enjeu est alors d'accompagner dans toutes les démarches numériques en internalisant les outils. Cet accompagnement, outre le fait d'être très chronophage, pose questions en termes de protections des données personnelles et suppose que les CIP/ASP soient eux-mêmes à l'aise avec le numérique. Un juste équilibre doit être trouvé pour accompagner vers une utilisation totalement autonome de l'outil numérique. Cette autonomie sera peut-être un levier à d'autres freins tels que la mobilité, l'accès aux soins de santé, etc.

Quelques solutions

- Création de coffres forts numériques pour assurer la protection des données.
- Lorsque les personnes disposent d'un smartphone il est possible de télécharger des applications souvent plus simple d'accès et d'utilisation.
- Le département de la Nièvre a développé plusieurs points numériques dans 5 villes. Ces points numériques proposent une traduction en 5 langues.
- Le Grand Chalon propose un dispositif permettant d'offrir des ordinateurs au salarié.es des zones blanches.
- En Côte-d'Or les Cafés de l'emploi proposent une aide à la réalisation de CV.
- Il y a un ordinateur est mis à disposition par IPeR-ACTIFS 21.
- Il est également possible de se rendre sur la Plateforme Réfugiés.Info qui dispose d'une version mobile et audio.
- Certaines structures, consciente de l'enjeu, développent des maisons digitales ou des bornes numériques.



Liens utiles

Action Logement :

<https://www.actionlogement.fr/>

CAF :

<https://www.caf.fr/allocataires/droits-et-prestations/s-informer-sur-les-aides/logement-et-cadre-de-vie/la-prime-de-demenagement>

Plateforme TSURO :

<https://www.adna-fc.com/plateforme-tsurro/>

Réseau Mob'In :

<https://www.mobin-solutions.fr/>

La Fédération a également construit un guide d'accompagnement pour le public bénéficiaire de la protection internationale:

<https://www.federationsolidarite.org/actualites/le-guide-pour-lemploi-des-bpi-est-la/>

KIT RÉALISÉ PAR

BLANDINE PONTUS

CHARGÉE DE MISSION EMPLOI

FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ BFC



Fédération
des acteurs de
la solidarité

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités**